



FORCE OUVRIERE

SYNDICAT NATIONAL DES FINANCES PUBLIQUES

Section Corse du Sud

Ajaccio, le 2 février 2010

Compte rendu du C.T.P.L. du 28 janvier 2010

Après une première convocation pour le 8 janvier 2010 et le boycott de FO-DGFIP, le C.T.P.L. a été re-convocé le 28 janvier 2010 avec un ordre du jour copieux :

- O.R.E. 2009 – suppressions d'emplois (PLF 2010)
- Bilan budget 2009
- Budget départemental 2010
- Questions diverses.

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Avant que la Direction annonce la répartition des suppressions d'emplois, les représentants du personnel Force Ouvrière ont tenu à rappeler les raisons pour lesquelles ils ont boycotté le CTPL du 8 janvier.

En effet, F.O. ne cesse de s'opposer à la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) qui, au prétexte de réorganiser l'Etat, a pour but de supprimer massivement des emplois et de démanteler le Service Public.

La Cour des Comptes, elle-même, dans son rapport publié sous la signature de Philippe SEGUIN le 16 décembre 2009, critique la « vision à court terme et dans l'urgence » de la gestion des emplois.

Elle réclame « une approche plus qualitative, basée sur l'analyse des missions » et dénonce une « approche principalement budgétaire sans adéquation des emplois aux besoins ».

Malgré cela, chaque année, le gouvernement poursuit sa logique destructrice avec un zèle particulier s'agissant de notre ministère.

En 2002, la Corse du Sud comptait 157 emplois administratifs C et B. Le P.L.F. 2010 (Projet de Loi de Finances) lui en accorde généreusement 133, soit 24 emplois supprimés depuis 2002, soit 15,30% des effectifs en moins !

133 emplois administratifs B et C pour un département qui compte une Trésorerie Générale de Région de 2^{ème} catégorie, un département informatique et 13 postes comptables !!!

Nos services sont exsangues et le seuil critique de fonctionnement est atteint. Les conditions de travail se dégradent chaque jour davantage dans les postes et services et le « ras le bol » des collègues est de plus en plus perceptible.

La Direction n'a pas souhaité commenter notre déclaration liminaire, si ce n'est d'évoquer l'explication de la Direction Générale relative aux gains de productivité obtenus à partir d'évolutions technologiques telles qu'Hélios.

Pour Force Ouvrière, les agents qui travaillent sous hélios sont bien placés pour mesurer ces paradoxes dans leur quotidien, avec des temps de traitement rallongés par rapport aux anciens applicatifs.

DESTRUCTION DES EMPLOIS

L'Administration s'appuie bien évidemment sur les résultats de l'O.R.E. outil savamment concocté par quelques technocrates pour faire avaler les couleuvres des suppressions d'emplois.

Ces résultats « justifient » la suppression de 4 emplois de catégorie C au titre du Projet de Loi de Finances 2010. Un emploi de catégorie A (hors O.R.E.) est également supprimé. Il s'agit d'un emploi de R.P. chargé de la mission F.S.E. (Fonds Structurels Européens).

Par ailleurs, une transformation d'emploi de C en B (- 1C + 1B) est actée dans le cadre du Plan de Qualification Ministériel.

REPARTITION DES SUPPRESSIONS

Compte tenu des résultats de l'ORE particulièrement négatif pour certains postes comptables, l'Administration a décidé de supprimer :

- 3 emplois C à la TP d' Ajaccio
- 1 emploi C à la TP Ajaccio Rural

L'effectif théorique implanté (B et C) de ces postes s'élève dorénavant à 11 emplois (14 – 3) pour la TP et 12 emplois (13 – 1C) à la TP Ajaccio Rural.

Le décompte des emplois relatifs à la mission amendes ainsi que leur implantation sera revu lors de la création du SIP Ajaccio.

TRANSFORMATION D'EMPLOIS DE C EN B

L'Administration a proposé de désimplanter 1 emploi de C et d'implanter concomitamment 1 emploi de B au service du Recouvrement de la TG

Cet emploi sera pourvu par voie de mutation interne au département (*).

() Les C.A.P. locales B et C se réuniront prochainement pour examiner les demandes de mutations internes. Force Ouvrière rappelle que, outre l'emploi B service Recouvrement, un emploi B est également vacant au service des Domaines.*

Les agents intéressés par ces deux postes doivent adresser très rapidement leur demande au service R.H. de la Trésorerie Générale

Pour conclure, les délégués Force Ouvrière ont attiré l'attention de l'Administration sur la Trésorerie de Vico dont les résultats de l'ORE paraissent contestables.

S'agissant du service de la Dépense de la TG, les délégués F.O. ont demandé si la D.G. avait tenu compte du passage à Chorus et du transfert dans ce service des emplois découlant de la suppression du service de la Dépense de la TG de Bastia.

La Direction a affirmé que ce transfert était bien pris en compte à travers l'ORE, l'effectif théorique de ce service progressant de 2,74 emplois à 3,35 emplois ...

Les représentants du personnel F.O. ont dénoncé l'utilisation de l'équipe de remplacement dont les emplois sont prélevés sur l'effectif gestion publique (chaque poste et service « cotise » à un pot commun pour constituer l'équipe de renfort).

En effet, alors qu'ils relèvent de la gestion publique, les agents de cette équipe seront appelés à intervenir régulièrement dans la filière fiscale (c'est le cas actuellement dans le SIP de Sartène) compte tenu du manque de personnel de ces nouvelles structures.

La mise en route des SIP, vitrine de la « réussite » de la fusion est ainsi réalisée au prix de tensions supplémentaires sur les effectifs de la gestion publique sans que pour autant les collègues de la filière fiscale voient leurs conditions de travail s'améliorer.

Vote

Les propositions de l'Administration ont été soumises au vote.

- les 4 délégués F.O. ont refusé de prendre part au vote afin de ne pas cautionner par leur participation aussi bien l'O.R.E. que les suppressions d'emplois qu'ils condamnent.
- Le délégué CGT a voté contre.

BILAN BUDGET 2009

Constat :

- Taux d'exécution des dépenses proche de 100%
- Dépenses d'affranchissement en baisse compte tenu de la perte importante d'activité au niveau de l'éditique du département informatique
- Dépenses d'équipement également en baisse (moins de besoins exprimés)
- Hausse importante des frais de déplacements.

Explication : nombreuses formations notamment pour Chorus.

Les délégués F.O. ont stigmatisé le fait que ces frais sont totalement à la charge du budget départemental.

Le syndicat est également intervenu au niveau national auprès de la DGFIP afin que les frais de déplacements des agents ayant participé au DOS et qui sont convoqués début mars 2010 à une grande messe inter régionale à Marseille ne soient pas supportés par le département.

La Direction locale a déclaré être également intervenue dans ce sens.

BUDGET 2010

L'Administration a présenté ce budget qui sera en baisse sensible par rapport au budget 2009. Toutefois, le Trésorier-Payeur Général ne désespère pas d'obtenir des crédits permettant de réaliser quelques opérations telles que notamment la réhabilitation de certains bureaux au D.I. (service liaison paye, accueil, couloirs et sanitaires ...).

Par ailleurs, ces travaux se feront en concertation avec le personnel concerné.

Les délégués Force Ouvrière ont signalé que selon un rapport effectué par la SOCOTEC, tout le câblage électrique du D.I. devrait être refait pour être mis en conformité, ce qui aura un coût très élevé qu'il conviendrait de prévoir.

En conclusion, les délégués F.O. ont voté CONTRE un budget 2010 en baisse.

Une nouvelle réunion du CTPL aura à examiner plus en détail les besoins des postes et services pour 2010.

QUESTIONS DIVERSES

Les représentants du personnel Force Ouvrière sont longuement intervenus sur les difficultés de plusieurs postes comptables qui vivent des situations très tendues à la limite du supportable.

Qu'il s'agisse de Vico, de la Trésorerie SPL de Sartène qui doit mener de front sa toute nouvelle création avec une bascule Hélios et un sous effectif, de Porto-Vecchio, poste dans lequel les départs (mutation et retraite) n'ont pas été remplacés..., tous ces postes et même ceux qui sont sensés posséder un effectif complet ont de plus en plus de mal à faire face aux tâches qui leur sont confiées.

Les services ne sont pas épargnés, comme par exemple le service des Pensions qui n'a jamais auparavant connu une situation aussi délicate.

Le manque de personnel permet tout juste d'assurer l'accueil physique et téléphonique et de payer les pensions.

Le travail de contrôle ne peut plus être effectué.

Autre problème également évoqué par les délégués F.O., les mauvaises conditions de travail des agents de la TP d'Ajaccio réinstallés dans des locaux exigus au Parc Cunéo. Les agents de guichet se plaignent à juste titre du bruit lié à la promiscuité, bruit qui se transforme vite en cacophonie et qui rend les conversations avec les contribuables quasiment impossibles.

De plus, ce poste est toujours éclaté en 2 endroits (6 agents sont encore installés Résidence les Orangers). Pour autant, il n'existe qu'un seul point d'accueil du public au Parc Cunéo qui concentre les visites et ... les appels téléphoniques des contribuables. Ces appels arrivent sur un standard commun avec les impôts au grand dam des collègues de la D.S.F. qui se plaignent de recevoir des appels qui ne les concernent pas ... Situation ubuesque qui conduit la hiérarchie « fiscale » à faire pression sur le Chef de Poste pour qu'il incite les agents de la TP à répondre « plus rapidement » au téléphone.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les tensions commencent à être vives.

Force Ouvrière a donc demandé que sur tous ces sujets (manque de personnel, conditions de travail ...) des décisions de nature à apaiser les tensions soient prises rapidement par la Direction.

Pour conclure ce C.T.P.L. chargé, les délégués F.O. ont rappelé le sempiternel problème des pannes répétitives du monte-charge du D.I. et des places de parking.

Les nombreuses pannes récurrentes du monte-charge ont des conséquences désastreuses aussi bien en terme d'accueil des usagers (essentiellement des pensionnés le plus souvent âgés) que de conditions de travail des agents (stockage du matériel, des imprimés, des déchets etc ...).

Pour couronner le tout, la sécurité incendie n'est pas assurée dans le bâtiment (alarme non réglementaire).

Il conviendrait une bonne fois pour toutes que les mesures coercitives nécessaires soient prises, en accord avec les autres administrations locataires dans l'immeuble, à l'encontre du propriétaire des locaux.

Le Trésorier-Payeur Général s'est engagé à prendre contact avec toutes les administrations concernées afin de régler ces problèmes au plus vite.

Une bonne nouvelle tout de même, la Trésorerie de Bonifacio devrait enfin rouvrir ses portes fin février 2010.

Les délégués Force Ouvrière :

Matthieu CAILLAUD

Hilaire LECA

Pierre MORACCHINI

Jean-Claude VESPERINI

Suppléant : Jean Simon PERETTI